

L'ASSOCIATION NATIONALE DES VILLES ET TERRITOIRES ACCUEILLANTS ♀ ☪ ☰ ☱ ☲ ☳ ☴ ☵ ☶ ☷

CHARTRE DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES VILLES ET TERRITOIRES ACCUEILLANTS

La crise de l'accueil des migrant.e.s est avant tout une crise des valeurs mises à mal par les politiques nationales et européennes empêchant, coûte que coûte, les arrivées en Europe de personnes ayant fui leur pays.

Celles-ci sont pourtant inéluctables en raison des conflits, de la pauvreté et du changement climatique. Elles sont inhérentes au droit à la mobilité.

La politique migratoire instaurée tant au niveau européen, qu'au niveau des Etats membres et l'absence de consensus entre les Etats de l'Union aboutissent à la violation des droits fondamentaux et à un manque de solidarité européenne, à la fois entre pays membres et à l'égard de celles et ceux qui fuient des conditions de vie dramatiques.

En France, comme le signalent de nombreuses associations ou encore la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme, les droits fondamentaux des personnes migrantes ne cessent d'être restreints. Le combat des associations pour faire valoir ces droits en est un exemple criant comme celui des positions prises par le Défenseur des Droits.

Cette politique de fermeture et de repli sur soi alimente aujourd'hui la défiance, multiplie les risques politiques, déstabilise les opinions publiques et fragilise la place de la France en Europe et dans le monde.

Malgré cette réalité, l'optimisme de la volonté perdure.

C'est ce qui nous anime, en tant qu'élu.e.s, citoyen.ne.s, bénévoles, militant.e.s ou responsables politiques.

Cette fraternité fait l'honneur de la France. Elle renforce les bases d'une société inclusive.

Nous sommes en France les dépositaires de valeurs humanistes et d'une tradition historique d'accueil aujourd'hui mise en danger.

Nous refusons toute politique remettant en cause l'accueil inconditionnel, entravant les libertés fondamentales et constituant une forme de violence institutionnelle.

Lorsque l'Etat, dans le cadre de ses compétences, organise l'accueil sur un territoire en lien avec la collectivité et la société civile, l'expérience prouve que l'inclusion est possible et enrichissante.

En revanche, lorsque l'Etat est défaillant, les communes et les territoires restent bien seuls avec les associations et les citoyen.ne.s, en première ligne pour faire face à l'urgence humanitaire.

Il nous appartient, sur nos territoires, à la fois d'agir à l'image de l'histoire et de la culture d'hospitalité en France et d'interpeller l'Etat pour qu'il assume ses responsabilités.

Pour notre part, c'est déjà ce que nous mettons en œuvre dans nos villes avec nos politiques de solidarités.

Sur la base de nos expériences, nous faisons des propositions adaptées afin de répondre aux impératifs de l'urgence et de l'inclusion de toutes personnes de manière inconditionnelle.